

Formation des Membres du C.H.S.C.T. - Renouvellement -

Public Concerné

Les Membres du C.H.S.C.T. ayant déjà bénéficié de la formation initiale

Objectifs

- Assimiler le dispositif légal de l'Hygiène et de la Sécurité du travail,
- Actualiser les connaissances des membres du CHSCT vis-à-vis de l'activité de leur société,
- Etre en mesure de répondre aux questions posées dans ce domaine.

Lieu de la Formation

- dans vos locaux ou dans les nôtres

Durée

- **3 jours** si le nombre de salariés de votre site ou de votre entreprise est inférieur à 300.
- **5 jours** si le nombre de salariés de votre site ou de votre entreprise est supérieur à 300.

Nombre de Stagiaires

- 10 personnes au maximum

Contenu de la Formation

- ✓ Rappel des grandes lignes de la formation initiale
- ✓ Les accidents du travail
 - Les conséquences
 - L'arbre des causes
- ✓ Les acteurs de la sécurité
 - Qui dans l'entreprise est responsable ?
 - La responsabilité pénale pour l'accident du travail
- ✓ L'évaluation des risques

- ✓ Le plan de prévention
 - Les véhicules d'entreprises
 - Les risques chimiques
 - La circulation
 - Les risques de glissades et de chocs
 - La manutention
 - Les travaux en hauteur
 - Les EPI
 - Les consignes générales de sécurité
 - Les fiches de poste
 - Les autorisations, habilitations et autres
 - Le plan de circulation
 - Le contrôle du matériel

Moyens Pédagogiques

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- visite des locaux et réalisation de fiches de poste, et études de cas
- Préparation au contrôle des connaissances au moyen d'exercices
- Contrôle des connaissances, effectué en fin de stage
- Support de formation remis à chaque stagiaire

Modalités de mise en œuvre

- L'intervenant FLOBEL s'attachera le plus possible à illustrer ses propos, en utilisant des cas concrets en rapport avec l'activité de la société et en exploitant des cas pratiques types, sur ces différents aspects juridiques.
- Il mettra à disposition des stagiaires, une base de documentation nécessaire à la réalisation de la mission du CHSCT.

Evaluation et Suivi

- Une évaluation à chaud est effectuée à la fin de la session de stage par le formateur.
Cette évaluation a pour objectifs principaux de :
 - Evaluer l'intégration des outils et techniques transmis à l'occasion de la formation
 - Mesurer la satisfaction et l'intérêt des participants
 - Pressentir les évolutions et les changements mis en place
 - Détecter les besoins de formation
- Par ailleurs, l'intervenant FLOBEL reste à disposition des participants pour toutes difficultés, interrogations, conseils et recommandations liées à la formation.